

Service télégraphique du National-Canadien

Le 24 janvier, 11 h. 12 m. du matin

MOA154 Charlottetown IPE 23 1202 P

L'hon. Stuart Garson, C.R.

Ministre de la Justice Ottawa

Votre lettre vingt janvier Stop Gouvernement Île du Prince-Édouard approuve proposition ajouter mots indiqués à avant-projet d'amendement.

J. Walter Jones, premier ministre

Île du Prince-Édouard

Cabinet du premier ministre

Le 25 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson, C.R.,

Ministre de la Justice,
Ottawa (Ont.).

Cher monsieur Garson,

Je vous adressais hier le télégramme suivant: "Votre lettre vingt janvier Stop Gouvernement Île du Prince-Édouard approuve proposition ajouter mots indiqués à avant-projet d'amendement".

Le gouvernement de la province, comme il est dit ci-dessus, approuve la proposition tendant à ajouter à l'avant-projet d'amendement portant sur l'imposition des ventes au détail les mots que voici:

"et non pas de façon à établir des inégalités de traitement entre vendeurs ou catégories de vendeurs de la même catégorie de marchandises".

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

J. Walter Jones

Nouveau-Brunswick

Le premier ministre

Fredericton, le 25 janvier 1951

L'hon. Stuart Garson, C.R.,

Ministre de la Justice et procureur général du
Canada,

Ottawa, Canada.

Cher monsieur Garson,

J'ai reçu votre lettre du 20 janvier au sujet de l'amendement qu'il est projeté d'apporter à l'Acte

de l'Amérique du Nord britannique, en vue de permettre aux gouvernements provinciaux de prélever une taxe de vente indirecte.

La nouvelle proposition que vous nous avez soumise sera étudiée en fonction de la proposition primitive que renfermait votre lettre du 2 janvier.

J'espère être en mesure de soumettre prochainement nos vues sur ce projet d'amendement, ainsi que sur l'autre.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

John B. McNair

JBM/H

Province de Terre-Neuve

Cabinet du premier ministre

Saint-Jean, le 26 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson, député,

Ministre de la Justice,
Ottawa.

Cher monsieur Garson,

En réponse à vos lettres du 3 janvier et du 20 janvier, j'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement de Terre-Neuve approuve en tous points la rédaction de la modification proposée au texte de la constitution.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

J. R. Smallwood

Service télégraphique du National-Canadien

Halifax, le 31 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson, C.P.,

Ministre de la Justice,
Ottawa.

Au sujet de votre lettre du 20 janvier, je suis de votre opinion que les mots mentionnés devraient être ajoutés au projet d'amendement.

Angus L. Macdonald